

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUFFRY
SEANCE DU 21 décembre 2018 à 7 HEURES 00

Suite au départ de Madame DENNEQUIN à 10 h 45 lors de la dernière réunion de conseil municipal en date du 15 décembre 2019, le quorum n'étant plus atteint pour délibérer légalement sur le point n°2 – demande de DETR -, le conseil municipal a été convoqué au moins trois jours francs après ladite réunion.

A l'ordre du jour :

- 1- Projet de terrain multisports :
 - Demande de DETR 2019 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Convocation et affichage : 17/12/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un décembre, à 07 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane HALLOO, Maire.

Présents : Stéphane HALLOO, Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE, Marie-Thérèse LE QUELLEC, Gabriel GOEMANS, Richard WARZOCHA

Absent excusé :
Patrick LEJONC

Absent représenté :
Daniel SALAS par Stéphane HALLOO

Absents : Brigitte BREDIN, Odile GRENET, Alexandre COCUET, Franck GARTISER, Virginie DENNEQUIN, Philippe DENEYRAT, Olivier LACROIX

Formant la majorité des membres en exercice.

1- DEMANDE DE D.E.T.R. 2019

Débat :

Monsieur le Maire signale à Monsieur GOEMANS, absent excusé au précédent conseil, que Madame DENNEQUIN a quitté le conseil municipal faisant perdre le quorum et rendant la délibération de la DETR du 15/12/2019 caduque.

Monsieur le Maire la remercie pour ce manque total de respect, cette absence n'ayant pas été spécifiée au début du conseil.

Madame DESNOYERS-ALPHONSE revient sur le questionnement de Madame DENNEQUIN concernant l'intérêt de conserver un plein temps pour Madame GOBINOT au vu de la perte de certaines compétences (comme les permis de conduire) de la mairie. Il est rappelé que Madame GOBINOT a une importante charge de travail alourdie par la comptabilité, le contrat de Madame FRISSON, notre comptable n'ayant pas été renouvelé. Le conseil souligne la disponibilité et le professionnalisme de Madame GOBINOT.

Délibération :

L'assemblée délibérante autorise Monsieur le Maire à :

Solliciter l'aide financière de l'Etat pour la D.E.T.R. 2019 (dotation d'équipement des territoires ruraux). Cette demande a pour objet la construction d'un terrain multisports.

- **Modalités de financement** : emprunt auprès d'un établissement bancaire sur la totalité des travaux (construction de la plateforme ainsi que la structure)
- **Montant du projet** :

Plateforme : 29.500,00 € HT
 5.900,00 € TVA 20 %
 35.400,00 € TTC

Terrain multisports :
43.796,00 € HT
 8.759,20 € TVA 20 %
 52.555,20 € TTC

Approuver le projet d'investissement correspondant.

Le conseil municipal adopte ce projet d'investissement par 6 voix pour 0 voix d'abstention et 0 voix oppositions.

La séance est levée à 7 H 10.

Stéphane HALLOO Maire,	Brigitte BREDIN Conseillère,	Gabriel GOEMANS Conseiller,
Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE Adjointe,	Franck GARTISER Conseiller,	Daniel SALAS Conseiller,
Marie-Thérèse LE QUELLEC Adjointe,	Virginie DENNEQUIN Conseillère,	Richard WARZOCHA Conseiller,
Odile GRENET Conseillère,	Philippe DENEYRAT Conseiller,	Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE Conseillère,
Alexandre COCUIET Conseiller,	Olivier LACROIX Conseiller,	Patrick LEJONC Conseiller,